



CONCOURS d'ARCHITECTURE du PARC du PILAT

NOM DE LA RÉALISATION : Maison d'habitation

PARTICIPANTS : Régis Fanget et Andrée Delarue

NOM et INFOS GÉNÉRALES de la REALISATION

Adresse de la réalisation : 770 chemin de la Combe
Thélis-la-Combe

Surface du projet : 110 m² (inchangée)

Coût du projet : 275 000 Euros

Date de construction : avril 2020 - avril 2021

Aides financières :

17 297 euros dont 5 000 euros de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat et 750 euros de la
Région

MISE EN OEUVRE

- Rénovation
- Plans réalisés par un maître d'oeuvre

Architecte : Brigitte SACRE

Artisans :

Maçonnerie : Mr Joel GIRODET la Ciove - Bourg Argental

Carrelage : Mr Joel DENTRESSANGLE le Mas - Bourg Argental

Huisserie : Mr Kevin DE TOLLENAERE ALD 2 montée le Péroux
Bourg Argental

Charpente et menuiseries : Mr Cyril QUIBLIER 2 avenue sainte
madeleine - Saint- Sauveur -en Rue

Métallier : Mr Mathieu ROUSSEAU le coutelier- Burdignes

Chauffage et électricité : Mr Michel MARRON ZI chante caille -
Saint clair les Annonay

Plâtrerie : Mr Benjamin GAUTHIER 7 rue Eugene Meyzonnier -
Annonay

Isolation : Mr Mickael ALBANO - Saint Desirat

Traitement de la charpente : Mr Gilles DUMONTEIL SPHF - La-
veyron

Cuisiniste : Mr SASSOLAS fab -cuisine 1128 route de Lens- L
-Etang - Marcollin

Le bâtiment, son contexte, son histoire



Ce bâtiment de forme presque parallélepédique mesure 16 m de long x 8 m dans sa plus grande largeur x 8 m de haut. Une moitié du bâti a été rajoutée bien avant 1860 le cadastre napoléonien en fait état. Il se trouve au cœur du hameau de la Combe sur la commune de Thelis-La -Combe. Nul ne connaît la date de ces constructions ou aménagements successifs.

Entièrement en pierres du pays, ce bâti a du servir d'habitation. Nous avons retrouvé lors de la restauration une fenêtre à meneaux et à coussièges. Des traces de suie semblent indiquer également les restes d'une cheminée disparue. La façade Est que nous avons gardée en l'état rappelle ce passé d'habitation .

Cette construction caractéristique des fermes du Pilat a surtout servi de grange et d'écurie pour mes grands-parents agriculteurs à la Combe : 2 portes donnaient accès à la grange et un plancher en pente permettait de diriger plus facilement les chars de foin. Dans l'écurie, des caniveaux en pierres servaient de drains. Les mangeoires pour les bêtes sont encore visibles .

Récemment nous l'utilisons en tant que garage , depuis 2000, lorsque nous sommes venus nous installer à la Combe. A l'âge de la retraite, nous avons laissé notre habitation à notre fille et avons pris la décision de réhabiliter cette ancienne grange en maison d'habitation .

Le projet de rénovation et les objectifs poursuivis



Pour cette rénovation , nous avons fait appel à une architecte qui a bien pris en compte nos besoins, sa collaboration avec l'architecte du parc a permis de finaliser le projet. Nous avons par la suite assuré le suivi du chantier par nous-même.

Notre objectif principal était de faire une habitation de plain pied en intégrant les normes PMR : larges ouvertures et portes aux normes : coulissantes dans les cloisons, douches à l'italienne , et WC spacieux ceci en gardant le caractère architectural du bâti existant .

Nous avons entièrement conservé la façade Est et les portes d'accès à la grange ont été mises en valeur par un bardage bois rappelant ainsi la fonction de ces dernières.



Pour les autres ouvertures, que nous avons créées, les jambages ont été reconstruits en pierres de taille prises sur place. Les linteaux ont été faits avec des poutres de récupération ou de châtaigniers issues de notre propriété . C'est grâce au savoir-faire du maçon que nous avons pu obtenir un rendu conforme à nos souhaits, à tel point que certaines ouvertures semblent avoir toujours existées.

Un autre objectif était de réduire au maximum les coûts énergétiques en privilégiant les matériaux et les équipements les plus respectueux de l'environnement.

Nous avons opter pour l'isolation des murs et de la toiture la ouate de cellulose. Nous avons installé une chaudière à granulés pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage (plancher chauffant) assurant un confort d'utilisation. Nous avons également un poêle à bois dans la salle à manger, pour être autonome en cas de panne d'électricité.

Nous utilisons de l'eau de source, dans un circuit séparé, pour un WC et la machine à laver, ainsi que pour l'arrosage des extérieurs.

De plus, notre assainissement se fait par un lagunage existant, regroupant plusieurs maisons.



Des fenêtres double vitrage «bois alu» fabriquées localement à Bourg Argental participent à l'isolation de l'ensemble.

La toiture a été refaite, en gardant les fermes existantes, ce travail a été fait par un charpentier de Saint Sauveur en Rue qui a également fait le solivage et les planchers. Nous avons voulu mettre en valeur les fermes existantes en optant pour un intérieur cuisine salle à manger «cathédrale» et une mezzanine. Pour cela l'entrait des fermes de la mezzanine a été coupé, ainsi les fermes restent toutes apparentes rappelant également à l'intérieur l'aspect grange de notre maison.

Le plaquiste, le maçon et le menuisier ont su mettre en exergue la fenêtre à coussièges que nous avons découvert lors des travaux.



Pour la terrasse extérieure plein sud, le charpentier a utilisé des mélèzes de notre propriété, coupés dans ce but, et façonnés à la scierie du Bessat. Le garde-corps est en métal finition acier, avec un motif personnalisé, de même coloris que les fenêtres. Il a été réalisé par un métallier d'art de Burdigues.

Pour finir nous sommes fiers du rendu des travaux, car, les artisans, majoritairement des communes environnantes, en plus de leur savoir-faire, nous ont apportés de bons conseils tout au long du chantier. Ces artisans se connaissent ce qui a facilité le suivi et la bonne coordination du chantier.



Nous avons pu bénéficier d'aides financières grâce au dispositif rénov'actions 42, nous avons rencontrés Florian Proust, conseiller énergie, qui nous a aidé à monter nos dossiers de subventions. Nous avons ainsi pu bénéficier des aides de la Communauté de communes, de la Région, et du dispositif Prime énergie.